

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1168)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS142

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 12

A l'alinéa 9, après le mot :

« handicapées »,

supprimer la fin de la phrase.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement rétablit la rédaction issue des travaux de l'Assemblée nationale.